



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



ENSEIGNEMENT
AGRICOLE PUBLIC
DE NORMANDIE

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'AGRONOMIE ET DU VIVANT

Objectifs de la formation

Ce bac technologique STAV est destiné aux lycéen-e-s désireux d'exercer dans les métiers de l'aménagement d'espaces naturels, de la production agricole (l'élevage, les cultures), de la production agro-alimentaire. Il permet d'acquérir un bon socle de compétences scientifiques, technologiques et humanistes assurant une poursuite d'études supérieures. Si ce bac permet d'acquérir la capacité professionnelle agricole, il n'a pas pour objectif de préparer au métier de chef d'exploitation.

Lieux de la formation

Agri'pôle ST-Hilaire-Du-Harcouët - Lycée
www.agripole-st-hilaire.fr

Campus Métiers Nature de Coutances
Lycée
www.campusagri.fr

Campus Terre et Avenir - Lycée de Sées
www.campusterreetavenir.fr

EPLEFPA de l'Eure
Lycées de Chambray &
G.Martin/le Neubourg
www.educagri27.fr

Le Robillard - Lycée
www.le-robillard.fr

NaturaPÔLE - Lycées Campus Yvetot
& Campus du Pays-de-Bray
www.naturapole.fr

Saint-Lô Thère - Lycée
www.saint-lo-there.fr



SCOLAIRE

DURÉE 2 ans

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignement général

- Langue française, littérature et autres arts
- Langues et cultures étrangères
- Pratiques physiques, sportives et artistiques
- Pratiques mathématiques et numériques
- Culture humaniste et citoyenneté

Enseignement technique

- Gestion des ressources et de l'alimentation (Biologie-écologie, Sciences et techniques de l'agronomie, Physique-chimie, Sciences et techniques des équipements)
- Territoires et sociétés (Sciences économiques, sociales et de gestion, Éducation socioculturelle)
- Technologie (Sciences et techniques du domaine technologique)
- Territoires et technologie (Sciences et techniques du domaine technologique Sciences économiques, sociales et de gestion)

Compétences professionnelles

(au choix selon les établissements) :

- Services
- Transformation
- Agroéquipements
- Production
- Aménagement



POURSUITES D'ÉTUDES

La poursuite d'études peut s'envisager en particulier en cycle d'enseignement supérieur court. Elle permet de préparer un brevet de technicien supérieur (BTS) ou un brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) ou de continuer les parcours en BUT.

La poursuite d'études s'effectue aussi en intégrant les classes préparatoires à l'enseignement supérieur agricole (classes préparatoires Technologie et Biologie), des études universitaires longues ou des écoles d'ingénieur.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir validé une classe de Seconde Générale et Technologique



Admission étudiée
au cas par cas.